

**Association des Assistantes Maternelles
de la Charente**

	Remboursement Régime Obligatoire*	Remboursement MUTUELLE 403*		Remboursement Total *	
		CAS	Non CAS	CAS	Non CAS
➤ SOINS MEDICAUX					
▪ HONORAIRES MEDICAUX					
Consultations et visites généralistes	70 %	130 %	110 %	200 %	180 %
Consultations et visites spécialistes	70 %	130 %	110 %	200 %	180 %
Médecins non conventionnés	70 %	130 %		200 %	
Ostéopathes, chiropracteurs, étioopathes, <i>non pris en charge RO – limité à 3 séances par an</i>	-	Forfait /séance : 45 €		45 € / séance	
Actes de chirurgie en cabinet	70 %	30 %		100 %	
Actes techniques médicaux	70 %	30 %		100 %	
Actes d'imagerie médicale	70 %	130 %	110 %	200 %	180 %
Actes d'échographie	70 %	130 %	110 %	200 %	180 %
Analyses et examens biologiques	70 % / 60 %	130 % / 140 %		200 %	
Transports	65 %	35 %		100 %	
▪ AUXILIAIRES MEDICAUX					
Infirmiers, masseurs, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes et pédicures-podologues	60 %	140 %		200 %	
➤ PHARMACIE					
Pharmacie	65 % / 30 % / 15 %	35 % / 70 % / 85 %		100 %	
➤ OPTIQUE <i>Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à compter de la date d'acquisition, sauf mineur et évolution de la vue – remboursement limité à 235 €/verre simple, 375 €/verre complexe et 425 €/verre très complexe</i>					
Monture – Verres simples (<i>dont 150 € maximum pour la monture</i>)	60 %	Forfait 300 € TM** inclus		RO + 300 €	
Monture – Verres complexes et très complexes (<i>dont 150 € maximum pour la monture</i>)	60 %	Forfait 600 € TM** inclus		RO + 600 €	
Lentilles acceptées ou refusées RO	60 % / -	Forfait annuel : 250 €		250 €/an	
➤ DENTAIRE					
Soins	70 %	30 %		100 %	
Inlay-core	70 %	330 %		400 %	
Bridge et prothèse amovible	70 %	330 %		400 %	
Prothèse dentaire remboursable	70 %	330 %		400 %	
Prothèse dentaire non remboursable hors provisoire	-	Forfait annuel : 400 €		400 €/an	
Orthodontie acceptée	100 %	200 %		300 %	
➤ APPAREILLAGES ET ACCESSOIRES MEDICAUX (autres que dentaire et optique)					
Prothèses auditives, orthopédie, appareillages et accessoires médicaux	60 % / 100 %	40 % / -		100 %	
Supplément Prothèses auditives	-	Forfait prothèse 305 €		305 €/prothèse	
Supplément Prothèses mammaires et capillaires	-	150 €/an		150 €/an	
➤ CURE					
Honoraires de surveillance	70 %	30 %		100 %	
Forfait thermal - frais d'hébergement - transports	65 %	107 €		RO + 107 €	
➤ MATERNITÉ (si la mère est inscrite à la MUTUELLE 403)					
Naissance, adoption plénière (<i>enfant de moins de 16 ans</i>) Forfait par enfant	-	153 €		153 €	

	Remboursement Régime Obligatoire*	Remboursement MUTUELLE 403*	Remboursement Total *
➤ HOSPITALISATIONS			
<i>Hôpitaux publics ou cliniques conventionnées</i>			
		CAS Non CAS	CAS Non CAS
▪ MEDICALE			
Frais de séjour	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Soins et honoraires	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Transports	65 %	35 %	100 %
▪ CHIRURGICALE			
Frais de séjour	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Soins et honoraires	80 % / 100 %	120%/100% 100%/80 %	200 % 180 %
Transports	65 %	35 %	100 %
▪ OBSTETRIQUE			
Frais de séjour	100 %	-	100 %
Soins et honoraires	100 %	-	100 %
Transports	65 %	35 %	100 %
Forfait journalier	-	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière	-	68 € / jour	68 € / jour
Chambre particulière en chirurgie ambulatoire	-	20 € / jour	20 € / jour
Frais d'accompagnant - enfant de moins de 16 ans (dès la 1^{ère} nuit pour une hospitalisation d'au moins 3 nuits et pour une durée maximale de 30 nuits)	-	13 € / nuit	13 € / nuit
▪ <i>Séjours en Maisons ou Services de Repos et de Convalescence, séjour en Centres ou Services de Rééducation fonctionnelle ou de moyen séjour, en Établissements Psychiatriques, et en Établissements climatiques de pneumologie et sanatoriums pour adultes</i>			
Frais de séjour	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Soins et honoraires	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Transports	65 %	35 %	100 %
Forfait journalier	-	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière (pendant 60 j par année civile)	-	68 € / jour	68 € / jour
<i>Établissements médico-sociaux : Séjours en Maisons d'Enfants spécialisées et Établissements Climatiques pour enfants et adolescents, en Centres ou Maisons d'accueil pour handicapés enfants et adultes, en Maisons de régime et de Diététique et en Centres de post-cure pour alcooliques et toxicomanes</i>			
Frais de séjour	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Soins et honoraires	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Transports	65 %	35 %	100 %
➤ PARTICIPATION FORFAITAIRE			
<i>Participation laissée à la charge de l'assuré par l'Assurance Maladie Obligatoire, sur certains actes d'un tarif égal ou supérieur à 120 €</i>	-	OUI	OUI
➤ PRÉVENTION			
Prestations de prévention prévues à l'article 1er de l'arrêté du 8 juin 2006	65 % / 70 %	35 % / 30 %	100 %
➤ ALLOCATION OBSÈQUES (Son existence et son montant sont déterminés annuellement par l'Assemblée Générale)			
<i>Si souscription du risque maladie avant 55 ans et avoir cotisé pour ce risque sans interruption</i>	-	305 €	305 €

* % du tarif de responsabilité du RO, ou forfait dans la limite des frais engagés

** TM : ticket modérateur

Cette garantie respecte l'ensemble des règles des contrats responsables.

Mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° SIREN 781166210

ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES
DE LA CHARENTE

Cotisations au 1^{er} Janvier 2017

ACTIFS

COTISATIONS MENSUELLES AU 01/01/2017 (TSA rénovée 13,27 % incluse)

- 1 Adulte	: 63,71 €
- 1 Adulte + 1 enfant	: 113,58 €
- 1 Adulte + 2 enfants et +	: 146,75 €
- Couple	: 127,43 €
- Couple + enfant(s)	: 163,01 €

Sont considérés comme « enfants » :

. ceux jusqu'à 25 ans.

RETRAITES

COTISATIONS MENSUELLES AU 01/01/2017 (TSA rénovée 13,27 % incluse)

- Adulte	: 81,85 €
- Enfant <i>gratuité à partir du 3^{ème} enfant</i>	: 52,19 €

Sont considérés comme « enfants » :

. ceux jusqu'à 25 ans.

Si vous désirez obtenir des informations complémentaires, veuillez contacter
Madame Gisèle CHEVALLIER
au 05.45.68.23.62 ou 06.13.74.13.88

MUTUELLE 403 - Siège Social - 16, rue René Goscinny - CS 20000 - 16013 ANGOULEME Cedex - Tél. : 05.45.20.51.20

COGNAC
12, rue du 14 Juillet
16100 COGNAC
Tél. : 05 45 32 20 95

LA ROCHELLE
1, rue du Port
17000 LA ROCHELLE
Tél. : 05 46 27 31 37

SAINTES
92, Av. Gambetta
17100 SAINTES
Tél. : 05 46 74 03 91

BRIVE LA GAILLARDE
10, Av De Paris
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. : 05 55 22 02 69

BORDEAUX
7, rue Georges Bonnac
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 57 89 40 04

LIMOGES
1, av. Garibaldi - BP 3611
87036 LIMOGES Cedex 1
Tél. : 05 55 33 86 20

SAINT-JUNIEN
1, place Guy Mocquet
87200 SAINT-JUNIEN
Tél. : 05 45 32 20 95